



Communiquer et sensibiliser pour mieux fédérer

SENSIBILISER ET ÉDUIQUER POUR ACCOMPAGNER LES ACTIONS DU CONTRAT ET LES PÉRENNISER

PRIORITÉ



COÛT TOTAL

90 800€

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE

RIV4VAL



TYPE D'OPÉRATION

Animation, coordination, création

ANNÉES



COMMUNES CONCERNÉES

Toute les communes du bassin versant

PUBLICS CONCERNÉS

- Elus
- Comité de bassin
- Grandpublic
- Scolaires
- Industriels
- Agriculteurs / Exploitants
- Propriétaires riverains
- Partenaires
- Maîtres d'oeuvre / d'ouvrage
- Médias

RÉFÉRENCE(S) SDAGE

OF 4 : Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau

Contexte et justification de l'action

La phase de sensibilisation et d'éducation est un préalable indispensable à la modification des comportements. Sensibiliser, c'est susciter l'intérêt, rendre attentif à un phénomène afin de développer une capacité à réagir à quelque chose dont on a pris conscience.

Il s'agit donc de fournir tous les éléments de connaissance, sous forme d'arguments destinés à être communiqués par divers moyens, directs ou médiatiques.

Le Contrat de rivière met en évidence des thématiques phares et prioritaires, il faut les exposer, les expliquer et leur donner du sens. La communication vient donc en appui transversal à toutes les fonctions et les actions entreprises, permettant de mener à bien les stratégies établies (stratégie foncière, stratégie de gestion du risque hydraulique, de pérennisation de la ressources...).

La sensibilisation concerne tous les publics et ce en fonction des thématiques.

Les efforts seront cependant portés sur les acteurs et décideurs, mais aussi sur les scolaires de tous âges. En effet, ces derniers sont une cible privilégiée dans la mesure où ils sont à la fois de très bons ambassadeurs (relais de message auprès des parents), des éléments facilitateurs de mobilisation pour le grand public (organisation d'évènements accompagnée de la restitution de leurs travaux qui incitent les parents à participer), mais aussi et surtout parce que ce sont les administrés, les acteurs et les décideurs de demain.

La réussite d'un contrat de rivière est aussi fortement dépendante de son acceptation par la population locale. La communication auprès du grand public, pour faire comprendre l'intérêt de la démarche, est importante. Elle doit permettre de réconcilier la population locale avec la rivière et son fonctionnement naturel.

A terme, l'évolution de ces représentations permettra de modifier durablement des attitudes. Ce concept est davantage orienté sur l'apport de solutions pratiques permettant de mettre en adéquation les comportements et les nouvelles valeurs. Ce sont : des appels à participation, des guides sur les bonnes pratiques, des concours...

Cette dernière phase est aussi l'occasion de valoriser les bons comportements, servant ainsi de base d'exemple et de retours d'expérience pour alimenter des communications, pour plus de proximité avec les habitants du bassin versant.

9 opérations de communication sont prévues pour sensibiliser et éduquer les différents acteurs aux thématiques abordées par le Contrat de rivière.

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉUSSITE DES PROJETS DE RESTAURATION DES RIVIÈRES

Contexte et justification de l'action

(Action réalisée dans le cadre de l'accomplissement des actions : B-1-1 / B-2-1 et B-2-3)

De nombreux projets de restauration hydromorphologique et des espaces de bon fonctionnement, d'importance capitale pour l'équilibre des rivières, vont être menés sur le territoire des 4 Vallées.

Restaurer un parcellaire aussi étendu nécessite un accompagnement en terme de communication permettant la médiatisation des intentions, des pratiques et des expériences. Les zones à restaurer appartiennent à des propriétaires fonciers et sont souvent exploitées en agriculture.

Pour mener à bien ces projets, dans les meilleures conditions, il faut favoriser la compréhension des parties en vue de leur adhésion à l'amiable et limiter au maximum les procédures de DUP. La démarche d'accompagnement vise donc à faire coïncider les intérêts de ces acteurs avec les intérêts écologiques de la restauration. Pour gagner l'adhésion aux projets il faut faire preuve de l'intérêt des démarches à engager ; La communication visant à l'accomplissement de ces projets se fera donc par le biais de visites de terrains et de comptes rendus de projets, servant de base d'exemple et de support d'argumentation.

Ces outils de sensibilisation et d'information seront conçus comme des outils d'aide à la décision, facilitant la mise en œuvre des travaux de restauration et de la stratégie foncière.

La valorisation des bonnes pratiques auprès des élus du territoire vise également à inspirer de nouveaux projets de protection de la ressource en eau sur le territoire des 4 vallées et à faciliter la mise en œuvre de ces derniers.

Description technique de l'opération

La démarche d'accompagnement sera mise en œuvre par la chargée de communication.

Son appui technique sera sollicité pour la coordination des opérations et la production des documents :

- Planification des rencontres et logistique associée (invitations, réceptif, organisation des transports et des visites...)
- Travail sur l'attractivité des réunions : mise en place d'ateliers participatifs, préparation des discours, animation ...
- Préparation des supports de présentation Power Point
- Conception-rédaction et coordination de prestataires pour la production des plaquettes et fiches techniques « retours d'expérience » (détail ci-dessous)
- Rédaction, administration et suivi des questionnaires de satisfaction
- Conception rédaction des fiches techniques de « compte rendu » de projets

L'accompagnement de ces projets visant à garantir la réussite des opérations de restauration repose sur une véritable démarche de communication qui s'orchestre de la manière suivante :

1) Une réunion générale en groupe : l'ensemble des acteurs (propriétaires, exploitants, élus, maîtres d'ouvrage) seront conviés pour une présentation de l'ensemble des projets planifiés sur le territoire.

2) Des rencontres techniques individuelles : Pour chaque projet, les acteurs concernés seront invités à participer à une journée d'information qui se déroulera en deux temps.

A) Une réunion en salle : lors de cette réunion le projet de restauration sera défendu et argumenté par le biais de supports de communication sur le principe du retour d'expérience.

a) Des fiches « retours d'expérience » basées sur des projets exemplaires menés hors du bassin versants des 4 Vallées : Le Syndicat ne disposant pas de projets exemplaires sur lesquels prendre appuis, nous utiliserons, dans un premier temps, des exemples identifiés dans les bassins versant voisins.

b) Des plaquettes « retours d'expérience » sur les projets pilotes/ vitrines du Syndicat Rivières des 4 Vallées : Dans un second temps, pour faciliter l'appropriation, le Syndicat utilisera ses propres retours d'expérience.

3 premiers projets ont été retenus pour servir d'exemple en matière de restauration.

- 1 : restauration des espaces de bon fonctionnement et restauration morphologique (en plaine agricole) → Gère en tresse à Eyzin Pinet
- 2 : restauration de la continuité écologique et restauration morphologique en milieu urbain → Gère aval à Vienne
- 3 : restauration hydromorphologique → Bocoton

Ces projets ont été retenus pour leur transversalité (projets mariant continuité écologique, morphologie et espaces de bon fonctionnement) et l'importance de l'impact visuel qu'ils représentent. Ils seront suivis à toutes leurs étapes et nous veillerons à une bonne implication des acteurs concernés.

Ces plaquettes complètes et bien illustrées s'articuleront en trois points :

- **L'avant-projet** : Etat du milieu, problèmes rencontrés, solutions envisagées, gains attendus ...
- **Le projet** : suivi des travaux, des méthodes employées, difficultés rencontrées, évolution du paysage...
- **L'après projet** : résultat technique et paysager (modélisation 3D ou prises de vues), témoignage du Maire et /ou des riverains...

Elles donnent également des renseignements techniques sur : la durée des travaux, le coût, les maîtres d'ouvrage...

3 plaquettes seront réalisées la première année. Pour la suite du Contrat, tous les ans, 1 projet exemplaire, de même ampleur, sera défini et donnera lieu à une plaquette.

B) Une visite de site

Suite aux explications données en réunions sur la base des retours d'expérience, une visite de site, en adéquation avec le projet de restauration, sera organisée. Elles permettront aux acteurs de se projeter dans la phase d'après travaux et de bien comprendre les modifications qu'ils engendrent. C'est une phase concrète qui donnera vie à des échanges et permettra de freiner les éventuelles réticences dues à la méconnaissance des conséquences de ces opérations.

- Recherche des sites « exemplaires » et étude des bonnes pratiques, en priorité sur le territoire des 4 vallées et en Rhône Alpes (notamment dans la phase de début de contrat puisque nous disposerons de peu d'exemple sur le bassin versant),
- préparation et organisation des visites d'expériences (envoi des invitations, logistique, mobilisation des intervenants, rédaction des éléments accompagnant les visites, etc.),

3) Des panneaux de chantier

Le Syndicat prévoit la mise en place de panneaux explicatifs aux abords des chantiers. Ils visent à informer la population locale des intérêts que représente l'opération mais aussi des informations techniques (maître d'ouvrage, date de début et de fin, ..). Cela permet de donner des explications concrètes et observables mais aussi d'inciter les habitants à s'intéresser à leur environnement direct et à ses mutations.

4) Des fiches « compte rendu » pour l'ensemble des opérations menées

Après chaque réalisation, une fiche « compte rendu », plus technique, sera réalisée.

A la fin du Contrat nous disposeront alors d'un classeur complet des actions de restauration engagées sur le territoire. Il sera consultable par tous.

L'importance des visuels pour chacune de ces productions

L'essentiel du travail repose sur la prise de vue, puisque en effet les travaux de restauration peuvent avoir de forts impacts paysagers. D'où l'importance de s'équiper de matériel pouvant effectuer des photos vues du ciel et de collaborer avec un photographe professionnel pour ce constituer une banque d'image représentative et de qualité.

Pour les projets qui impactent considérablement le paysage, il est envisageable de travailler en relation avec un studio de création 3D pour modéliser la phase après travaux, qui demande parfois beaucoup de temps pour être concrètement observable.

L'aspect visuel est important pour permettre aux acteurs de se projeter et gagner leur adhésion.

EXPOSITION ITINÉRANTE

Contexte et justification de l'action

Lié aux enjeux : B1, B2, B3

Les questions environnementales font l'objet d'une demande d'informations de plus en plus importantes.

Pour répondre à la demande sociale sur les questions liées à l'environnement, tout en ayant le meilleur rapport entre l'investissement (temps, argent) et l'impact de la diffusion (transfert des connaissances au plus grand nombre, développement de l'image du Syndicat vis-à-vis du grand public, mais aussi des décideurs locaux, des financeurs, etc.), l'exposition itinérante semble un bon compromis.

D'une part elle pourra être prêtée à divers relais d'information pertinent : écoles, collectivités, médiathèques, entreprises, associations etc.

D'autre part, elle servira au Syndicat pour animer ses propres manifestations : les journées portes ouvertes, la journée de l'eau et toutes les manifestations en résonance avec les événements nationaux (journée du Développement durable, journées des zones humides...).

Description technique de l'opération

Thème de l'exposition : Les fonctionnalités des milieux aquatiques (B1, B2, B3)

Le plan de l'exposition doit permettre d'aborder les thématiques phares du contrat de rivière et des enjeux liés à l'eau. Un sujet par panneau, avec une quantité d'information équilibrée d'un panneau à l'autre

Entre 10 et 15 panneaux avec une approche systémique qui permettra une lecture aléatoire de l'exposition

La charte graphique jouera un rôle important dans la cohérence globale de l'exposition: le lien entre les panneaux sera apporté par un fil conducteur graphique. Des éléments graphiques seront répétés afin de faciliter le repérage de l'information par le visiteur et de l'orienter dans la lecture.

Ce support peut être conçu pour être interactif, avec des questions et des réponses dévoilées sous des volets, des boutons, des pages à tourner...

APPEL À PARTICIPATION

Contexte et justification de l'action

Aujourd'hui, des mobilisations citoyennes ont lieu sur le territoire, notamment des opérations de nettoyage des rivières. Cependant ses actions ne sont pas menées par le Syndicat. Il serait intéressant d'agir en partenariat avec les structures organisatrices (fédérations de pêche, ...) afin de mutualiser les moyens (humain, communication..) et ainsi, recueillir un plus grand nombre de participants.

Faire intervenir le Syndicat sur ces journées nettoyage est aussi l'occasion d'apporter des explications techniques au regard des phénomènes observés sur le terrain.

Le Syndicat doit être identifié comme structure de référence, ces actions grand public, en adéquation directe avec sa mission, sont des outils à privilégier.

Description technique de l'opération

En lien avec les structures habituellement porteuses de l'opération, le Syndicat apporte des outils de communication pour recruter des participants et collabore activement sur le plan organisationnel pour le montage de l'opération.

En fonction des besoins et des moyens des partenaires, le Syndicat peut prendre en charge tout ou partie de la communication amont, aval et des relations presse. Sur place, des équipes d'intervention accompagnent les volontaires et expliquent la démarche.

Les accompagnateurs issus du Syndicat apportent des notions théoriques. Après l'opération, un petit déjeuner ou un buffet est organisé.

C'est l'occasion de faire le point sur l'opération et de remettre le guide pédagogique aux participants. La presse est conviée à venir couvrir ces événements.

Des gants et des T-shirt (avec le logo du Syndicat et des associations organisatrices) sont remis aux participants.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES ET PARRAINAGE DE COURS D'EAU

Contexte et justification de l'action

Les scolaires sont un public phare dans les démarches de sensibilisation environnementale. Ils sont à la fois de très bons ambassadeurs (relais de message auprès des parents), des éléments facilitateurs de mobilisation pour le grand public (organisation d'événements accompagnée de la restitution de leurs travaux qui incitent les parents à participer), mais ce sont aussi les administrés, les acteurs et les décideurs de demain.

Le thème du «parrainage de milieu» offre de nombreuses possibilités pédagogiques. Dans un premier temps le lancement de l'opération nécessite une intervention en classe pour choisir un sujet et un tronçon de rivière (ou un milieu aquatique) à observer.

C'est l'occasion de former à une thématique orientée en fonction des priorités du contrat. En classe, avec les enseignants, les élèves affinent le projet et définissent une approche qui peut être ludique, scientifique, naturaliste ou artistique. Le tronçon attribué se trouve à proximité de l'établissement scolaire de sorte qu'il se prête, sans grand déplacement, à un travail d'exploration.

Cela permet aux jeunes élèves de découvrir des choses nouvelles et d'être en contact avec la nature.

C'est un véritable projet pédagogique sur l'année, qui donnera lieu à une production par classe, sur un panneau. L'idée est de traiter le sujet sous forme de BD. Les panneaux seront assemblés pour constituer un livre géant sur la rivière et les milieux aquatiques. Les travaux seront exposés lors de la Journée de l'eau et les élèves pourront découvrir l'assemblage de leurs réalisations. Chaque classe recevra une édition miniature de cet ouvrage. Il pourra également être distribué aux bibliothèques et médiathèques. L'idée est également de travailler à l'échelle du bassin versant et de renforcer cette solidarité.

Chaque participant sera nommé au bout de ce parcours « parrain de rivière : citoyen responsable de son environnement ». Idées de thématiques : les pollutions, l'écosystème, la faune, la flore, les bruits de l'eau, les couleurs, la force hydraulique, les métiers liés à l'eau, les sédiments, le circuit de l'eau, le lit mineur/majeur, les zones humides, les habitants

Description technique de l'opération

Le Syndicat propose de financer des interventions en classe pour éduquer les élèves du territoire aux fonctionnalités d'un cours d'eau.

Le nombre d'interventions et le contenu des présentations seront à définir sur l'année 2016, lors de la phase projet, en concertation avec les écoles et les animateurs. Il sera fonction de la demande et des possibilités financières.

Dans le principe, il est envisagé de proposer : une formation théorique, une visite de terrain et un parrainage de cours d'eau (mise en place d'un projet pédagogique sur une portion de rivière).

Chaque classe pourra ainsi réaliser un panneau sur le travail mené. Le regroupement de ces panneaux constituera un livre/une BD, qui sera imprimé(e) dans son intégralité et remis(e) aux classes et aux bibliothèques du territoire. Il sera présenté à l'occasion de la «fête de l'eau» et des certificats « parrain de rivière » seront remis aux élèves.

Il s'agit d'un projet à construire en partenariat avec les écoles et les associations de protection de l'environnement.

Une mission de coordination sur le territoire sera nécessaire. Le projet pédagogique doit être défini avant la rentrée scolaire 2016. Il s'agira de penser une méthodologie d'approche simple et cohérente, qui se déclinera sur les autres supports créés par le Syndicat et auxquels les scolaires pourront être confrontés

GUIDES PÉDAGOGIQUES

Contexte et justification de l'action

Les études menées sur le bassin versant ont montré que la ressource en eau était aussi impactée par différents facteurs de pollution, d'interventions humaines, de surconsommation... Atteindre le bon état des milieux exige donc une prise de conscience collective. Il est donc indispensable d'informer le grand public afin qu'ils aient conscience de leurs actes et de leur impact sur l'environnement.

Il faut également qu'il comprenne la portée des actions pour soutenir leurs politiques locales à ce sujet. Engager des actions de sensibilisation va permettre d'initier des changements de comportements par les usagers, au quotidien.

Description technique de l'opération

L'opération consiste en la réalisation de 3 guides de sensibilisation sur des sujets ciblés. Ces guides aborderont les différents aspects des usages de la ressource en eau et des bons comportements qui doivent permettre de la préserver. 3 thématiques phares du Contrat, en relation directe avec les orientations fondamentales du SDAGE, seront abordées. Par exemple : les zones humides, les comportements domestiques (consommation en eau potable, utilisation de pesticide, de détergents riches en phosphates) les droits et les devoirs des propriétaires riverains (entretien de la rivière).

Des guides d'environ 8 pages au format A5 seront diffusés en même temps qu'un numéro du journal d'information grand public + à disposition dans les lieux publics + nouveaux arrivants lors de la demande de permis de construire + aux scolaires lors des animations : soit environ 40 000 exemplaires de chaque.

MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

Contexte et justification de l'action

Dans le cadre des actions B-1-1 (EBF) et B-2-1 (restauration)

L'activité ludique est une activité de haut niveau sur le plan cognitif et social, c'est un véritable vecteur d'apprentissage. Il est notamment très important dans le développement des enfants et des jeunes car il rend plaisant l'apprentissage.

La manipulation ou la pratique d'un jeu, oblige à accepter de s'engager face à l'incertitude, en ayant l'occasion d'expérimenter des comportements. Il devient donc possible de douter, d'agir, d'assumer ses choix et de prendre une responsabilité dans un contexte incertain : cela revient à appréhender la notion de risque.

Les manifestations publiques sont d'excellents vecteurs de communication, pour autant, ils doivent être agrémentés d'activités pour être dynamiques, intéresser et retenir les visiteurs. Pour cela il s'agit de mettre au point du matériel interactif comme des maquettes de démonstration ou des jeux pédagogiques. Dans le cadre des interventions en milieux scolaires, l'aspect visuel et l'accès à des manipulations prend également tout son sens. Ces outils seront donc utilisés à de nombreuses occasions.

Description technique de l'opération

Réalisation d'une maquette de démonstration en relief, évolutive (avec placement d'objet) et inondable, d'environ 1m sur 1m.

WEB DOCUMENTAIRE

Contexte et justification de l'action

Le Syndicat rivières des 4 vallées ne dispose à ce jour d'aucun visuel professionnel exploitable, que ce soit photo ou vidéo. Pour accompagner des explications pédagogiques, faire connaître les cours d'eau de son bassin versant ou pour faire prendre conscience de la beauté du territoire, ces outils sont indispensables. La vidéo favorise en effet beaucoup la compréhension des messages, elle permet également de construire une image valorisante et conforme d'un projet. Utilisée dans le cadre du Contrat de rivière, le web-documentaire associant textes, vidéos, sons et photos, permettra de véhiculer un contenu institutionnel et pédagogique.

Cet outil facilitant la transmission et le partage des connaissances est un moyen puissant de véhiculer un message émotionnel et immersif associé à de l'information approfondie sur le sujet traité. Au même titre que les autres supports visuels et pédagogiques, ce documentaire pourra être exploité à diverses occasions : écoles, manifestations (journée de l'eau, journée du développement durable, portes ouverte du Syndicat...) et bien entendu, diffusion sur le site internet du Syndicat et des communes du bassin versant.

Description technique de l'opération

Interview des élus du bassin : Rôle du syndicat et des collectivités

Prises de vues aérienne : bassin versant vu du ciel, présentation de notre patrimoine

Discours axé sur le fonctionnement du système rivière.

CONTES ET HISTOIRES DE L'EAU

Contexte et justification de l'action

Mise à disposition, sans demander d'effort, apparemment présente en abondance tant il est facile de se la procurer, l'eau fait partie d'un quotidien dont on ne se soucie plus. La population a besoin de se réapproprier la valeur de l'eau, son utilité, sa rareté, les services qu'elle nous rend.

L'eau est un sujet fascinant, fort de symboles et de mythes ancestraux. Les contes et la littérature, notamment jeunesse, ne l'oublie pas et explorent tous ces aspects autour de récits imaginaires et de légendes.

Le Syndicat propose d'inscrire au programme des bibliothèques et des médiathèques, une semaine dédiée à l'eau, sur la semaine précédant le 22 mars, journée internationale de l'eau.

Ce sera également une occasion de créer du lien social autour de cette thématique. Le Syndicat mettra à disposition des établissements participants, des brochures et de la documentation en lien avec la préservation de la ressource en eau.

Description technique de l'opération

Durant cette semaine dédiée à l'eau, les ouvrages abordant la thématique seront sortis des rayons et exposés dans les bibliothèques. Chacun pourra aménager un espace avec des objets, des productions artistiques et de la documentation remise par le Syndicat. Des plages horaires pourront être aménagées pour la lecture de contes aux enfants.

- Travail d'animation et de concertation pour la mise en place de l'exposition : rencontre des structures, choix des ouvrages...
- Création d'une affiche/ panneau : sur les histoires et symboles de l'eau
- Mise à disposition de la plaquette du syndicat et/ou de documents adaptés (notamment au jeune public)
- Publication de l'évènement sur le site internet du Syndicat et des communes ainsi que dans les journaux communaux.
- Relations presse en amont et pendant l'évènement.
- Conditions : sous réserve d'acceptation par les responsables de bibliothèque.

Le projet sera reconduit d'une année sur l'autre, mais le choix des établissements participants se fera selon un découpage géographique préalablement établi.

FÊTE DE L'EAU**Contexte et justification de l'action**

Un évènement public est un excellent vecteur de communication. C'est une réelle occasion de mettre en avant une structure, de se réunir et d'interagir avec les médias et le public.

Même une petite manifestation, dans la mesure où elle touche les bonnes personnes dans une zone géographique ciblée, peut être une véritable réussite en termes d'image et de notoriété.

Elle permet à tout le monde de découvrir les motivations, préoccupations et activités, de toucher les gens, de faire passer un message dans un cadre convivial et ludique.

Un évènement a aussi pour objectif de créer des occasions de communication et de générer des retombées presses. Ainsi, les communes du bassin pourront utiliser l'évènement pour communiquer via leurs propres outils (journaux, site internet...) et faire preuve de leur engagement auprès de leurs administrés. Pour mobiliser les participants, un concours photo et/ou dessin (en lien également avec le tissu associatif : association de loisirs créatifs) sera organisé en amont et restitué lors de cette manifestation. C'est un moyen, à la fois d'inciter les gens à regarder, apprécier et mettre en valeur le patrimoine aquatique mais aussi un moyen de les « obliger » à venir lors de la présentation des travaux et la remise des prix.

Description technique de l'opération**Organisation de la journée**

La fête de l'eau est un évènement de grande ampleur. Elle doit être mobilisatrice et proposer des activités variées.

Il sera proposé de faire cette journée à l'arrivée de l'été, période propice aux activités aquatiques. Des stands seront présents pour que les acteurs en lien avec l'eau puissent être représentés et puissent diffuser de l'information sur leurs activités : Fédération de pêche, office du tourisme, étangs... Mais aussi : stands pour les repas (production locale), dégustation d'eau, exposition de sculpture, de tableau, ateliers pour enfant, débats, balades contées ...

Les panneaux de l'exposition itinérante seront mis en place, au même titre que les divers supports réalisés : brochures, plans, jeux, maquettes et autres vidéos.

La communication amont demande quelques moyens supplémentaires : création d'affiche et affichage sur le mobilier urbain, site internet, diffusion en boîte aux lettres...

Constitution d'un comité d'organisation et réunion (partenaire, exposants, service technique pour matériel et sécurité...) Partenariat à mettre en place avec les associations environnementales, les fédérations de pêche, les Syndicats des eaux...

Pour mobiliser les participants la remise des prix sur le concours photo/dessin sera faite sur cette journée. Les travaux scolaires seront également présentés et les diplômes remis aux élèves.

Concours

6 mois avant la « Journée de l'eau », des affiches seront réalisées et mises à disposition dans les mairies pour annoncer le concours. Cette information sera relayée sur le site internet du Syndicat et celui des communes du bassin versant. Un communiqué de presse pourra également être diffusé. Les associations de photo et/ou de dessin seront informées du projet.

Les créations seront présentées lors de l'évènement et la meilleure création sera élue, sur vote des visiteurs (mise à disposition d'une urne de vote).

En ce qui concerne les lots, une demande de sponsoring sera adressée à certains acteurs locaux (restauration, loisirs...), un complément peut être fait par le Syndicat

Objectifs visés

- Sensibiliser les différents publics selon les thématiques du contrat. Gagner l'adhésion des acteurs directement touchés par les actions engagées
- Impliquer les acteurs / valoriser les bonnes pratiques
- Faire connaître et faire aimer les cours d'eau, mettre en valeur le patrimoine
- Donner une valeur économique, sociale et sociétale à l'eau + déployer les arguments santé publique : Notion de services rendus par la rivière
- Donner un écho local aux politiques nationales et éclairer les enjeux du débat public sur la protection des milieux

Indicateurs de suivi

C-IND5 : Nombre d'actions réalisées
 C-IND6 : Nombre de participants / visiteurs
 C-IND7 : Nombre de diffusion
 C-IND8 : Nombre d'utilisation/d'emprunt du support

Détail des opérations

N° et intitulé	Maître d'ouvrage	Année(s)	Coût total	Commentaires
C-2-3-1 : Démarche d'accompagnement pour la réussite des projets de restauration des rivières	RIV4VAL	2016 à 2021	13 550€	Engagement du MO
C-2-3-2 : Exposition itinérante	RIV4VAL	2016	1000€	Engagement du MO
C-2-3-3 : Appel à participation	RIV4VAL	2016 à 2021	600 €	Engagement du MO
C-2-3-4 : Interventions scolaire et parainage	RIV4VAL	2016 à 2021	A définir	Engagement du MO
C-2-3-5 : Guides pédagogiques	RIV4VAL	2016-2018-2021	24 000€	
C-2-3-6 : Maquette inondable	RIV4VAL	2019	20 000€	
C-2-3-7 : Web documentaire	RIV4VAL	2019	4 500€	
C-2-3-8 : Contes et histoires de l'eau	RIV4VAL	2016 à 2021	A définir	
C-2-3-9 : Fête de l'eau	RIV4VAL	2016-2018-2021	27 150€	
TOTAL			90 800€	+ la partie à définir

Financement des opérations

N° et intitulé	Coût total HT	AE RMC		MO	
		%	Montant	%	Montant
✓ C-2-3-1 : Démarche d'accompagnement pour la réussite des projets de restauration des rivières	13 550€	50%*	6775€	50%	6775€
✓ C-2-3-2 : Exposition itinérante	1000€	50%*	500€	50%	500€
✓ C-2-3-3 : Appel à participation	600 €			100%	600€
✓ C-2-3-4 : Interventions scolaire et parainage	A définir				
C-2-3-5 : Guides pédagogiques	24 000€				
C-2-3-6 : Maquette inondable	20 000€				
C-2-3-7 : Web documentaire	4 500€				
C-2-3-8 : Contes et histoires de l'eau	A définir				
C-2-3-9 : Fête de l'eau	27 150€				

* Aides de l'AERMC si communication thématique